Analyse géolinguistique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » au présent de l'indicatif en Bourgogne

ITO Reiko

0. Introduction 1)

La Bourgogne se trouve dans la partie sud-est du nord de la France. Le relief est plat en général, mais le massif du Morvan, situé au centre, est relativement élevé en altitude. L'altitude de la partie centrale du Morvan notamment, le Haut-Morvan, atteint 902 mètres (Taverdet 1975 : IV, Régnier 1979b : 2).

1. Recherches antérieures

1.1. Taverdet (1973)

À partir de l'Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne (ALB) (Taverdet 1975, 1977, 1980), réalisé au milieu du 20^{ème} siècle, Taverdet (1973) a analysé les caractéristiques linguistiques. Selon Taverdet (1973 : 320-325), les habitants ne parlaient plus patois fréquemment dans la plupart des régions bourguignonnes dans les années 60. En revanche, il était encore possible de rencontrer des personnes parlant patois dans le Morvan et en Bresse.

1.2. Régnier (1979a, 1979b), Bertrant (1979)

Régnier a réalisé un atlas linguistique du Morvan qui contient 499 cartes (Régnier 1979b) en enquêtant au milieu du 20ème siècle. À partir de cet atlas, il a analysé la parole du Morvan sur la phonétique, la morphologie et le lexique (Régnier 1979a). Il décrit ainsi les parlers du Morvan (1979a : 86-87, 133-134) : ①les habitants ne parlaient pas le même patois dans toute la région, ②le Morvan est influencé linguistiquement par les régions bourguignonne et nivernaise, ③le remplacement de [z] en [r] et l'emploi de [r] comme consonne de liaison sont confirmés dans le Haut-Morvan. Sur la prononciation des pronoms personnels sujets dans le Morvan, Régnier (1979a : 138-139) affirme que : ①la P1 ²) du singulier se prononce [i] devant consonne, et [j] ou [ʒ] devant voyelle. Pour le pluriel, en Yonne, en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, [i], [j] et [ʒ] sont utilisés alors que dans le Nivernais on trouve [in] devant consonne et [inn] devant voyelle. ②la P2 du singulier est prononcée [ty] ou [tə]. Au pluriel, elle se prononce [vo] ou [vu], mais devant voyelle [v], [voz] ou [vuz], ③pour la P3 du singulier, en ce qui concerne la forme masculine, on trouve [ε] ([εl] devant voyelle), [a] ([al] devant voyelle), [o] ([ol] devant voyelle). Cependant, Régnier (1979a) n'a pas analysé la distribution de la prononciation des pronoms personnels sujets en détail.

Bertrant (1979 : 47) décrit les formes phonétiques de « je suis », « nous sommes », « il, elle (trait la vache) »

et « il, elle (a mangé) » dans les départements à partir de Régnier (1979b).

1.3. Ito (2021) 3)

Avant cette recherche, nous avions analysé la distribution de la prononciation de noms et d'adjectifs issus de C(A)-, -CC(A), PL- ou BL-, avec les corpus Régnier (1979b), l'ALB et l'*Atlas linguistique de la France* (ALF), pour clarifier les caractéristiques phonétiques en Bourgogne, notamment dans le Morvan. Nous avions remarqué que : ①il est possible que la géographie du Morvan ait contribué à la subsistance du dialecte bourguignon dans le Morvan, ② les changements phonétiques dans le Morvan ne se sont pas produits indépendamment, mais toujours associés aux régions environnantes.

2. But de cette étude

Cet article a pour le but d'analyser du point de vue géolinguistique la distribution géographique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » qui les suit au présent de l'indicatif, notamment dans le Morvan, au milieu du 20ème siècle. Nous nous sommes donc posé ces deux questions :

- ① Quelles sont les caractéristiques de la distribution géographique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » au présent de l'indicatif en Bourgogne ?
- ② Quelles sont les caractéristiques de la distribution géographique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » au présent de l'indicatif dans le Morvan ?

Afin d'examiner de plus près la distribution de la prononciation dans le Morvan, nous avons mis en place la question de recherche ②.

Personne

3. Méthode

3.1. Corpus

Nous avons utilisé l'ALB (Taverdet 1975, 1977, 1980). Voici les cartes de l'ALB analysées (voir la Figure 1). Ces cartes présentent la

1 1		je suis
P2	singulier	tu es
P3 (m.)		il est
P1	pluriel	nous sommes
P2		vous êtes

Nombre

prononciation des combinaisons de

Figure 1 : cartes analysées

Forme en français

ie cuic

Carte

ALB1765

ALB1766

ALB1767

pronoms personnels sujets suivis du verbe « être » au présent de l'indicatif. La question posée aux informateurs était probablement de produire la séquence : [pronom personnel sujet] [verbe] dans le jardin ⁴⁾. Nous ne mentionnons pas la P3 féminine du singulier et la P3 du pluriel, parce que l'ALB ne contient pas de cartes sur ces éléments. Par ailleurs, dans cet article, le « français » signifie le « français standard ».

3. 2. Régions analysées

La Figure 2 montre les 119 points d'enquête de l'ALB. La Figure 3 indique les zones géographiques principales, le nom des 4 départements de la Bourgogne ainsi que le nom d'un département voisin (le Jura) (Taverdet 1973 : 318, 1975 : III). Les pointillés extérieurs délimitent la zone du « plus grand Morvan » nommée ainsi par Régnier (1979b : 1). Dans cet article, nous appelons cette zone « Morvan » (27, 30, 52, 54, 62, 65, 70, 75, 77, 79, 80, 83, 85, 86, 89, 92, 93, 102) ⁵⁾. De plus, les pontillés intérieurs signifient le « Haut-Morvan » (Taverdet 1975 : III, Régnier 1979a : 1). Au vu de la forme du Morvan, qui s'étend du nord au sud sur environ 100 kilomètres, nous avons regroupé les points du Morvan en trois groupes (voir la Figure 3) :

- partie nord (N) (52, 54, 62)
- partie centrale (C) (27, 30, 65, 70, 75, 79, 80, 83, 85, 86)
- partie sud (S) (77, 89, 92, 93, 102).

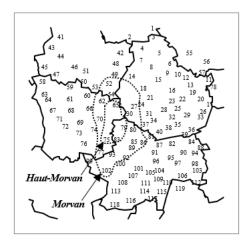


Figure 2 : points analyses

Figure 3 : villes, régions, départements

3. 3. Processus

Nous avons observé la distribution de la prononciation des pronoms personnels sujets et des verbes en nous référant aux changements phonétiques historiques. Nous n'avons analysé que la 1^{ère} forme écrite sur l'ALB. Taverdet (1989 : 16) affirme que l'on a des oppositions de longueurs pour les voyelles ⁶⁾, mais nous ne tiendrons pas compte de la distinction entre les voyelles brèves et longues dans cet article.

4. Analyses

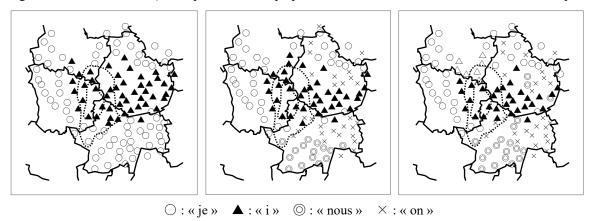
4.1. La P1

4.1.1. Le pronom personnel sujet de la P1

D'après Fouché (1969 :162-163, 330), le pronom personnel sujet à la P1 du singulier, en syllabe non accentuée, a changé en français comme suit : lat. EGO > IVe s. èo > eò > *iò, *yò > [dʒo] > [dʒo] > [ʒə]. En

syllabe accentuée, EGO a changé comme suit : lat. EGO > éo > *ío > * íe > *iè (non accentuée) > *ye > [dʒje], [dʒe] > [dʒe] > [ʒə]. Fouché (1969 : 163) affirme que *ye a dû se croiser avec [dʒo] issu de *iò et lui a emprunté son consonantisme. Nous allons expliquer les symboles utilisés sur les Figures 4. Regardons les figures à gauche et au centre sur les pronoms personnels sujets précédant le verbe « être ».

- Le symbole \bigcirc représente les réalisations diverses de « je » ([3], [3 f], [α 3 f], [α
- Le symbole ▲ ([i]) est visible dans les parties nord et centrale du Morvan, dans le Dijonnais, etc. ⁷⁾ Selon Fouché (1969 : 330), [i] est le résultat des changements suivants, qui ont eu lieu dans l'est et l'ouest du nord de la France : lat. EGO > éo > yeu [jeu] > ye[je] > yi[ji] > [i]. Nous appelons cette réalisation la forme « i ».
- Au pluriel, le symbole ⊚ représente les points où « nous » ([nu] et [no]) est utilisé à la place de « je » dans le sud. Le pronom personnel sujet « nous » en français a évolué à partir du pronom personnel sujet latin NŌS comme suit : lat. NŌS > II^e s. [nos] > XIII^e s. [nu] (Fouché 1969 : 427, Zink 1986 : 79-80).
- Le symbole × ([õn]), qui représente « on » ⁸⁾, se trouve disséminé dans les parties orientales. Issu du latin HŌMO, « on », pronom dont la forme verbale est la P3 du singulier, peut être employé comme un pronom indéfini mais aussi comme un pronom personnel classique. D'après Fløttum et al. (2007 : 25-31), « on » peut faire référence à toutes les personnes. Sur les cartes analysées, « on » est prononcé seulement comme la P1 du pluriel. En nous référant à la carte *ALB 1771 : nous avons* (qui représente le pronom pour la P1 au pluriel et le verbe « avoir » au présent de l'indicatif), nous avons constaté que « on » est utilisé presque aux mêmes endroits (voir la figure, au centre et à droite). Compte tenu de ce qui précède, nous considérons « on » comme la P1 du pluriel.



Figures 4 : pronom personnel de la P1

(à gauche : au singulier, au centre : au pluriel, à droite : au pluriel sur la carte ALB 1771 : nous avons)

« je » ou bien « i » est prononcé au singulier et au pluriel dans le Morvan, la Nièvre, l'Yonne et le sud de la Côte-d'Or. D'après Wittmann (1995 : 298), « je » est utilisé dans les dialectes français et « i » dans le sud-ouest de la France. Ces deux affirmations sont valables non seulement pour le singulier mais aussi pour le pluriel. Nous

avons remarqué que « i » se trouvait également dans l'est de la France. En bref, il y a une opposition entre « i » d'une part et le groupe de « je » et « nous » d'autre part en Bourgogne pour la P1. En revanche, « on » est prononcé comme P1 du pluriel en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

4.1.2. Le verbe « être » à la P1

Le verbe « suis » au singulier a changé en français comme suit : lat. SÚM > lat. vulg. *súyyo > XIII° s. [sqi] (Fouché 1969 : 406). On trouve [sø], [sø:] et [sy] presque partout, sauf dans le Dijonnais, sur le Plateau de Langres et en Bresse ([sa], [sɛ], [si]). Dans la partie centrale du Morvan, il y a un point (86) avec [so]. Ces réalisations sont considérées comme « suis ». Par ailleurs, dans la partie sud du Morvan, on trouve un point (92) avec [o] qui est aussi utilisé pour les P2 et P3 au singulier.

« sommes » au pluriel a changé en français comme suit : lat. SĎMUS > [som] (Fouché 1966 : 505). [sõ] se retrouve presque partout, sauf [sum] dans l'Avallonnais (46, 50) et [sẽ] et [sã] dans le Mâconnais (106, 109). Ces quatre formes verbales apparaissent avec les sujets « je », « i » et « nous ». Le sujet « on » est utilisé avec le verbe [e] « est ». On trouve la même prononciation sur la carte de la P3 du singulier *ALB1765 : il est*. Puisque « on » est grammaticalement la P3 du singulier, il est logique que le verbe soit à la P3 du singulier.

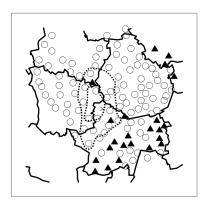
4.2. La P2

4.2.1. Le pronom personnel sujet de la P2

Le pronom personnel sujet au singulier « tu » a changé en français comme suit : lat. tū > [ty] (Fouché 1969 : 203, 205). [t] est distribué sur presque toute la région. L'absence de voyelle après [t] est probablement pour éviter le hiatus avec la voyelle initiale du verbe suivant. En Bresse, le sujet est prononcé [tø], parce que le son initial du verbe est la consonne [s].

Le pronom personnel sujet au pluriel « vous » a changé en français de la façon suivante : lat. VŌS > II^e s. [vos] > XIII^e s. [vu] (Fouché 1969 : 427, Zink 1986 : 79-80). Regardons la Figure 5. La présence d'un [z] signifie qu'il y a la réalisation d'une liaison avec la voyelle initiale du verbe suivant. Notre analyse ne prendra pas en compte la réalisation de la liaison. Ainsi, nous avons mis ensemble [vu] et [vuz], et il en est de même pour [vo] et [voz].

Le symbole ○ est le plus répandu. ▲ est dispersé dans le Morvan, en Saône-et-Loire et dans la zone marginale nord-est. Il est possible que [o] soit la



○: [vu],[vuz] ▲: [vo],[voz] ×: [vur] Figure 5 : pronom personnel de la P2 du pluriel

conservation d'une réalisation plus ancienne. De plus, dans le Haut-Morvan, on trouve [vur] au point 79 (symbole \times). Selon Régnier (1979a : 86-87), le remplacement de [z] en [r] caractérise le Haut-Morvan, où [r] est utilisé fréquemment comme consonne de liaison. Nous l'avons constaté dans cette analyse.

4.2.2. Le verbe « être » à la P2

La réalisation du verbe au singulier « es » a évolué en français de la façon suivante : lat. ÉS > 13s. es, ies > [ɛ] (Fouché 1966 : 679). Les prononciations [e] et [e:] sont très répandues. [o], [o:], [a] et [a:] sont visibles dans le Morvan, dans le Dijonnais et sur le Plateau de Langres. Il y a des points avec [sø] et [sø:] en Bresse : dans cette région, [sø] est réalisé à la fois pour la P1 et pour la P2 du singulier. Dans le Mâconnais et au sud-est du Dijonnais (33), on trouve des points avec [ɛt].

Le verbe au pluriel « êtes » a changé en français comme suit : lat. ÉSTIS > vfr. estes > [ɛt] (Fouché 1966 : 503). [et] et [e:t] sont largement répandus. [œt] est visible dans la partie centrale du Morvan (85, 86) et au centre de la Saône-et-Loire (96, 101, 104, 105). Nous avons observé [søt] et [sø:t] en Bresse, où [sø] est utilisé pour les P1 et P2 du singulier, mais nous n'avons pas pu confirmer quelle était l'origine de [søt]. De plus, dans le sudouest de la Bresse, il y a un point (106) avec [sõ] dont la forme morphologique est indéfinissable. Dans le Mâconnais, on trouve [ɛt] au point 110 où la même prononciation est utilisée également pour le singulier.

4.3. La P3

4.3.1. Le pronom personnel sujet de la P3

La réalisation du pronom personnel sujet du singulier « il » en français, issu du pronom démonstratif latin ILLE, a évolué comme suit : lat. ILLE > [il] (Fouché 1969 : 155). D'une part, [il] est trouvé dans le Nivernais, dans la partie nord de l'Yonne, dans le Chatillonnais, etc. D'autre part, [el], [al], [ol], [ol] et [œl] sont dispersés dans les autres régions, mais nous ne pouvons pas expliquer le changement phonétique en observant la distribution des réalisations.

4.3.2. Le verbe « être » à la P3

Voici l'évolution de la prononciation du verbe « est » en français : lat. ÉST > [εst] > [εt] > [ε] (Fouché 1966 : 781). [o], [o:], [α] et [α:] sont répandus dans les parties nord et centrale du Morvan, en Côte-d'Or et dans la partie nord de la Saône-et-Loire, tandis que [e] et [e:] sont visibles dans les autres régions. Dans le Mâconnais, on trouve [εt] qui est probablement une réalisation plus ancienne.

5. Conclusion

Le but de cette étude était d'analyser du point de vue géolinguistique la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » suivant ces pronoms au présent de l'indicatif, d'une part en Bourgogne toute entière, et d'autre part en particulier dans le Morvan, au milieu du 20ème siècle. Nous avons réfléchi aux deux questions suivantes : ① Quelles sont les caractéristiques de la distribution géographique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » au présent de l'indicatif en Bourgogne ? ② Quelles sont les caractéristiques de la distribution géographique de la prononciation des pronoms personnels sujets et du verbe « être » au présent de l'indicatif dans le Morvan ?

Concernant la question ①, pour le pronom personnel sujet de la P1, les quatre formes suivantes étaient utilisées : « i », « je », « nous » et « on ». « i » est une forme bourguignonne restée dans l'est de la Bourgogne. « je » ou « i » était utilisé au singulier et aussi au pluriel dans le Morvan, en Nièvre, en Yonne et dans le sud de la Côte-d'Or. « nous » était réalisé au pluriel au sud de la Saône-et-Loire où « je » était utilisé au singulier. On peut dire qu'il y a une opposition entre « i » et le groupe « je » et « nous ». « on » n'était utilisé qu'en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire comme P1 du pluriel.

Pour la P2 au singulier, [t] est prononcé presque partout. Pour la P2 au pluriel, [vu(z)] est répandu. Cependant, [vo(z)] est visible dans le Morvan, dans les zones au sud-est et sur le Plateau des Langres.

Pour la P3 au singulier, diverses réalisations phonétiques sont présentes dans le Morvan et ses alentours, dans les zones au nord-est, à l'est et au sud. [il] est visible dans les autres régions.

Concernant le verbe « être », pour la P1 au singulier, on constate que [sa], [sɛ], [se] et [si] sont des réalisations dispersées dans le Dijonnais, sur les Plateau des Langres et dans les zones sud-est. On peut voir aussi que [sø], [sø:] et [sy] sont répandus presque partout. Pour la P1 au pluriel, [sõ] est répandu partout, sauf dans le Mâconnais. [e] est utilisé avec le sujet « on » dans le Morvan et dans les parties orientales.

Pour la P2 au singulier, [e] et [e:] sont présents partout. Les voyelles postérieures sont visibles dans le Morvan, sur le Plateau des Langres, etc. Pour la P2 au pluriel, [œt] est présent dans le Morvan et au centre de la Saône-et-Loire. [et] et [e:t] sont répandus presque partout.

Pour la P3 au singulier, les voyelles postérieures sont répandues plutôt largement dans le Morvan et les zones nord-est, est et sud-est de la Bourgogne ; dans les autres régions on trouve [e] et [e:].

Pour la question ②, en ce qui concerne le pronom personnel sujet pour la P1, on trouve « i » principalement dans les parties nord et centrale, et « je » ou « nous » dans la partie sud du Morvan.

Pour la P2 au singulier, [t] est utilisé dans tout le Morvan. Pour la P2 au pluriel, [vo(z)] est utilisé dans les parties nord et centrale, et [vu(z)] est utilisé partout. De plus, on a confirmé la remarque de Régnier (1979a : 86-87) sur l'emploi de [r] comme consonne de liaison dans le Haut-Morvan.

Pour la P3 au singulier, les variantes ([al], [ol], [o:l], [œl]) sont dispersées dans tout le Morvan, et [il] est présent dans la partie sud.

Pour le verbe « être », pour la P1 au singulier, [sø], [sø:] et [sy] sont utilisés partout. En revanche, on trouve également [so] dans la partie centrale et [o] dans la partie sud. Ces deux prononciations ne sont réalisées que dans le Morvan. Pour la P1 au pluriel, [sõ] est présent dans tout le Morvan. [e] est utilisé avec le sujet « on » dans les parties centrale et sud.

Pour la P2 au singulier, les voyelles postérieures sont utilisées dans les parties centrale et sud, bien que l'on trouve les formes [e] et [e:] partout. Pour la P2 au pluriel, [œt] apparaît dans la partie centrale, tandis que [et] et [e:t] sont réalisés dans tout le Morvan.

Pour la P3 au singulier, les voyelles postérieures sont utilisées partout. En revanche, on peut voir [e] et [e:] dans la partie sud.

Nous avons pu analyser de façon systématique la distribution de la prononciation des pronoms personnels sujets suivis du verbe « être » au présent de l'indicatif en Bourgogne. À l'exception des pronoms personnels sujets de la P1, les réalisations étaient des variantes phonétiques des mots en français standard. Pour les pronoms personnels sujets de la P1, « je » et « i » étaient utilisés au singulier et « je », « i », « nous » et « on » au pluriel. Les variantes bourguignonnes étaient trouvées principalement dans le Morvan, en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, tandis que les réalisations nivernaises étaient présentes presque partout. La Bresse et le Mâconnais, qui appartiennent à la région franco-provençale, ont souvent des formes morphologiques indéfinissables. En ce qui concerne le Morvan, nous avons constaté l'affirmation de Régnier (1979a : 133-134) : le Morvan est influencé linguistiquement par les régions bourguignonne et nivernaise. Cependant le Haut-Morvan et ses alentours ont bien conservé les variantes bourguignonnes. Cet endroit est relativement élevé. Comme nous l'avions déjà évoqué (Ito 2021), il est possible que l'altitude joue un rôle dans la conservation des variantes bourguignonnes dans le Morvan. Il est difficile de prouver cette hypothèse, mais il ne fait aucun doute que le dialecte bourguignon avait tendance à se maintenir dans les parties élevées du Morvan.

Au vu des résultats de nos recherches antérieures (Ito 2021) et de cette recherche, nous pouvons affirmer que la distribution de la prononciation varie d'un mot à l'autre dans le Morvan et en Bourgogne. À l'avenir, nous analyserons de façon géolinguistique d'autres mots qui n'ont pas encore été analysés : des noms, les verbes en « -er » et le verbe « avoir », des prépositions, etc.

Notes

 Cet article est basé sur la présentation menée dans le 59^{ème} colloque de SOCIETAS JAPONICA STUDIORUM ROMANICORUM (les 16-17 mai 2021).

- 2) Nous utiliserons « P1 » au sens de 1ère personne, « P2 » au sens de 2ème personne et « P3 » au sens de 3ème personne.
- 3) Comme corpus, nous (Ito 2021) avions utilisé Régnier (1979b), qui ne parlait pas des parties nord et sud du Morvan. C'est-à-dire que nous n'avions pas analysé le nord et le sud du Morvan.
- 4) M. Taverdet, professeur émérite de l'Université de Bourgogne, nous a fourni ces informations.
- 5) Dans notre étude précédente (Ito 2021), nous avions nommé « Morvan » l'aire de l'enquête de Régnier (1979b), qui n'inclut pas les zones les plus septentrionales et méridionales du « plus grand Morvan ». Par conséquence, « Morvan » dans cet article est plus large que « Morvan » dans notre étude précédente (Ito 2021).
- 6) Selon Taverdet (1989 : 16), il y a cinq paires d'opposition de longueur pour les voyelles en Bourgogne : [i] et [i:], [y] et [y:], [e] et [e:], [u] et [u:].
- 7) Au pluriel, la réalisation [in] est utilisée aux abords de la partie ouest du Morvan.
- 8) Comme mentionné en 3.4., cette étude n'a analysé que la 1^{ère} forme de l'ALB. Sur la carte *ALB1767 : nous sommes*, on trouve plusieurs points qui ont « on » comme 1^{ère} forme, et « je » (91, 95, 96, 97, 100, 104), « i » (85, 86) ou « nous » (92) comme 2^{ème} forme en Saône-et-Loire.

Bibliographie

- ALB = TAVERDET, Gérard (1975, 1977, 1980) Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne, Paris : Éditions du CNRS.
- ALF = GILLIERON, Jules et Edmond EDMONT (1902-1910) Atlas linguistique de la France. Paris : Edition du CNRS. URL : http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect5/#/ (dernière consultation : le 12 août 2021)
- BERTRANT, Paule (1979) Les parlers du Morvan III, Transcription des formes en orthographe française, Château-Chinon: Académie du Morvan.
- DAUZAT, Albert (1944) La géographie linguistique, Paris : Libraire ERNEST.
- DE CHAMBURE, Eugène (1878) Glossaire du Morvan; étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne, et de la Suisse romande, Paris: H. CHAMPION, LIBRAIRE, Autun: DEJUSSIEU PÈRE ET FILS.
- DUVAL, Marc. (2020) Homonymies des auxiliaires être et avoir en Lorraine romane, *Modélisation* diasystémique numéro coordonné par Jean Léo Léonard, Verbum 42, 1-2 : 23-41.
- FLØTTUM, Kjersti, Kerstin JONASSON et Coco NORÉN (2007) *On : pronom à facettes*, Bruxelles : De Boeck et Larcier.
- FOUCHÉ, Pierre (1966) Phonétique historique du français, Volume III, Les consonnes et index général, 2e éd., rev. et corrigée. Paris: Klincksieck.

- FOUCHÉ, Pierre (1969) *Phonétique historique du français, Volume II, Les voyelles, 2e éd., rev. et corrigée.* Paris : Klincksieck.
- ITO, Reiko (2020) L'analyse de distributions de la prononciation morvandelle en Bourgogne au milieu du 20ème siècle avec des données des deux atlas linguistiques -, *FLAMBEAU* 45 : 87-105, Tokyo University of Foreign Studies.
- ITO, Reiko (2021) Mots dont l'étymologie est C(A)-, -CC(A), PL- ou BL- dans le Morvan en Bourgogne, Romansugo Kenkyu 54 : 57-66.
- LODGE, Anthony (1998) Vers une histoire du dialecte urbain de Paris. Revue de linguistique romane 62 : 95-128.
- REGNIER, Claude (1979a) Les Parlers du Morvan I, Château-Chinon : Académie du Morvan.
- REGNIER, Claude (1979b) Les Parlers du Morvan II, Château-Chinon : Académie du Morvan.
- STRAKA, Georges et Pierre GARDETTE (1971) les Dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux : Strasbourg, 24-28 mai 1971. Colloques nationaux du Centre national de la recherche scientifique 930.
- TAVERDET, Gérard (1973) Patois et français régional en Bourgogne, Ethnologie français 3,3/4, 1973 : 317-328.
- TAVERDET, Gérard (1975) Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne I, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- TAVERDET, Gérard (1977) Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne II, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- TAVERDET, Gérard (1980) *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne III*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- TAVERDET, Gérard (1989) Le français régional parlé en Bourgogne : étude phonologique, Dijon : C.R.D.P.
- TAVERDET, Gérard et Georges STRAKA (1976) *Les français régionaux*. Colloque sur le français parlé dans les villages de vignerons ; organisé par la Faculté des lettres et de philosophie de l'Université de Dijon, du 18 au 20 novembre 1976.
- TAVERDET, Gérard et Danièle NAVETTE-TAVERDET (1990) Dictionnaire du français régional de Bourgogne, Paris : Éditions.
- WITTMANN, Henri (1995) Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris et origine du Français québécois, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 12 : 281-334.
- ZINK, Gaston (1991) *Phonétique historique du français, 3^e édition, 1^{re} édition mise à jour 1986,* Paris : Presses Universitaires de France.